Développer en priorité les principales polarités de la CCSME



CCSME.

Associer Sainte-Mère-Eglise, Chef-du-Pont et Picauville pour doter la CCSME d'une centralité plus affirmée et

Valoriser les atouts des différentes composantes du

tés prioritaires pour accueillir le développement de la

Conforter Chef-du-Pont et Sainte-Marie-du-Mont comme polarités secondaires, en lien avec leur l'offre d'équipement.

Donner à Blosville et Ravenoville un rôle de polarités complémentaires, articulé pour la première avec la création du parc d'activité communautaire et pour la seconde avec son potentiel touristique et balnéaire.

Implanter et renforcer en priorité les équipements, services, commerces, espaces publics, etc. d'envergure intercommunale au sein de ce bourg fragmenté.

plus en adéquation avec sa taille.

Recomposer un pôle urbain attractif à partir d'un bourg fragmenté

bourg fragmenté, en recherchant entre elles une complémentarité.

Améliorer l'attractivité et la fonctionnalité des centrebourgs de Sainte-Mère-Eglise et Picauville à travers

deux projets coeurs de bourgs transversaux (habitat, commerces, espace public, mobilité, etc.)

Conforter le site de la Fondation Bon Sauveur en accompagnant ses évolutions.

Mettre en place progressivement une colonne vertébrale circulante entre les principales polarités.

Rechercher à réduire les effets de rupture engendrés par les grandes infrastructures.

Valoriser ces points de passage obligés pour les habitants et les visiteurs du territoire.

Economiser et valoriser un socle naturel et agricole riche, atout

territorial majeur pour la CCSME

confortement

l'urbanisation,

groupements bâtis.

entre cote et coteau.

bas pays Composer avec une urbanisation dispersée, pour permettre son évolution en préservant les richesses du socle naturel et agricole, en : - Privilégiant un développement sous des formes

globale sur l'évolution de l'espace urbanisé;

Préserver les équilibres et les échanges entre haut et

ponctuelles, mais coordonnées par une réflexion

- Permettant la réutilisation du bâti existant et son

- Interdisant la création de bâtiments déconnectés de

Recherchant au sein et aux marges de l'espace urbanisé un potentiel de développement cohérent avec la capacité d'accueil des communes et de leurs

à la prise en compte des sensibilités et des risques et à

Favoriser les interactions visuelles, fonctionnelles, etc. entre la côte, le cordon dunaire, le marais et le coteau. Etudier la mise en place de liaisons piétonnes, cyclables, équestres performantes le long du littoral et

la bonne cohabitation des différents usages.

Valoriser et partager un littoral atypique Développer les potentiels d'un littoral atypique, en ahilalidalahi intégrant l'ensemble de la frange cotière et en veillant

relopper une offre d'habitat attractive et diversifiée Permettre la création de logements sur l'ensemble du territoire en privilégiant les principales polarités de la CCSME Privilégier

Sainte-Mère-Eglise

Chef-du-Pont

permettre la création de 40% à 45% des logements prévus, dont les deux tiers à horizon 2025, en recherchant la réalisation rapide d'au moins une partie de ce potentiel.

comme polarités secondaires en y prévoyant l'accueil réparti de 20% à 25% des logements prévus, dont les

Prévoir la création de 10% à 15% des logements prévus, dont les deux tiers à horizon 2025, au sein des pôles complémentaires de Blosville et Ravenoville, en

forme répartie au sein et aux marges des autres espaces urbanisés du territoire, sur des sites propices, bénéficiant d'un cadre de vie intéressant, compatibles avec les dispositions légales et avec la sensibilité

Viser un rythme de production constant, à la fois à

Mettre en oeuvre des opérations d'ensemble avec une programmation de logements diversifiée, tant au

Réserver un emplacement pour permettre la réalisation d'un nouveau groupe scolaire à Picauville. Prévoir un emplacement pour la réalisation d'un

Economiser les terres agricoles et protéger les terrains stratégiques. Protéger les sièges d'exploitation et leur potentiel de développement. Rechercher la diminution des besoins en déplacements en veillant à la

nouveau intégré à l'environnement lié à l'activité

Sécuriser et conforter l'activité aquacole, particuliè-

Conforter la zone aquacole de Sainte-Marie-du-Mont

en anticipant ses éventuels besoins de renforcement.

Préserver les implantations industrielles en leur ménageant

Conforter les parcs d'activités existants des Crutelles à Sainte-Mère-Eglise et de de la Vérangerie à Picauville

Créer un nouveau site d'activités d'intérêt communautaire à Blosville, structuré autour d'une implantation

Agir pour l'aménagement d'une bretelle de sortie sur la RN13 permettant d'éviter le bourg de Blosville.

Poursuivre la mise en valeur des trois principaux sites liés au Débarquement (bourg de Sainte-Mère-Eglise, UTAH beach et bourg de Sainte-Marie-du-Mont.

Merderet» en veillant à la cohérence du périmètre et des prescriptions avec les autres enjeux du territoire.

Poursuivre la mise en réseau des sites liés au débarquement amorcée par le musée à ciel ouvert, en hiérarchisant l'offre, et en veillant à la qualité et à l'accessibilité des sites et éléments d'informations. Mettre en valeur auprès des visiteurs en les préservant le littoral, les marais, le patrimoine bâti et l'agriculture locale pour développer un tourisme vert sur l'ensemble du territoire, mieux réparti sur l'année et avec des séjours plus longs.

Favoriser l'émergence de deux pôles commerçants de qualité en concentrant l'effort de soutien et de développement du commerce local sur Sainte-Mère-Eglise et Picauville. Renforcer leur attractivité à travers les projets coeur de bourg en veillant à la qualité des devantures, en facilitant le stationnement automobile et la circulation piétonne, en mettant en

Protéger globalement les marais de la Douve, du Merderet et les marais arrières-littoraux, en cohérence

Protéger plus particulièrement les Zones d'Intérêts Ecologiques Majeurs identifiées sur le Plan du Parc.

Accompagner la mise en place d'une traduction opérationnelle de l'Opération Grand Site «Marais du Merderet» en veillant à la cohérence du périmètre et des prescriptions avec les autres enjeux du territoire.

Préserver le caractère faiblement bâti de la façade littorale. Veiller à la préservation durables des plages. Veiller et contribuer à l'entretien des digues et des

Protéger et mettre en valeur le bois de Limors et les landes de Morte-Femme en tant que milieux naturels

Pérenniser l'ouverture des landes de Morte-Femme.

Protéger les connexions entre les différents marais, favoriser la fonctionnalité des espaces d'échanges potentiels.

Veiller à la préservation de surfaces en herbe non

Limiter strictement les extensions dans les secteurs identifiés comme coupure d'urbanisation au sens de la

Protéger les points de passage à travers les obstacles à

qualité des constructions et aménagements perceptibles depuis les points de vues remarquables sur le littoral et la mer, la Baie des Veys, les marais, les églises et châteaux, etc., notamment ceux identifiés sur le

Adopter une vigilance particulière sur la nature et la

Veiller particulièrement à la qualité des aménagements et de la signalétique dans la frange littorale

Veiller à la bonne insertion dans le paysage proche et lointain des opérations d'habitat et de parcs d'activités.

maillage bocager

inondées l'hiver en périphérie de marais.

fragilisé sur le Plain à l'ouest de la CCSME.

Préserver les coupures d'urbanisation, atténuer les discontinuités de la

loi Littoral et dans les secteurs fragilisés.

Travailler au renforcement du

Picauville

et Sainte-Marie-du-Mont

pour

et

réservant en partie ce potentiel dans un premier temps. Rechercher la création de 20% à 30% des logements prévus, dont les deux tiers à horizon 2025, sous une

paysagère et environnementale.

l'échelle communale et intercommunale.

deux tiers à horizon 2025.

Conforter

Développer un habitat mixte et de qualité

de l'offre d'équipements

<u>q</u>

niveau des tailles de logements que des statuts d'occupation. Améliorer l'espace public et créer de nouvelles connexions à travers ces opérations d'ensemble.

Soutenir le développement de l'habitat par le confortement

gymnase à Sainte-Mère-Eglise.

Protéger et développer les activités agricoles

Protéger l'outil agricole dans toutes ses dimensions

cohérence et à la fonctionnalité de l'espace agricole. Confirmer la dominante équine du secteur littoral en արկաիկորդ veillant à une utilisation raisonnée des milieux naturels, étudier la mise en place d'un hameau

rement en veillant à la qualité de l'eau

équine à proximité du littoral.

Conforter et développer les atouts économiques du territoire

des marges de développement.

grâce aux extensions déjà prévues.

Développer une offre touristique diversifiée structurante pour le

Soutenir et développer l'activité industrielle et artisanale

agro-industrielle.

territoire en s'appuyant sur le tourisme de mémoire

Préserver et mettre en valeur le site classé d'UTAH beach et ses abords inscrits. Accompagner la mise en place d'une traduction opérationnelle de l'Opération Grand Site «Marais du

AXE 4 Protéger et valoriser le patrimoine naturel, bâti et paysager Préserver, entretenir et faire connaître les marais

avec les objectifs NATURA 2000.

place une signalisation de qualité.

Protéger et développer l'offre commerciale dans les principaux bourgs

la Trame Verte et Bleue que constituent la RN13 et la ligne ferroviaire Cherbourg / Carentan. Intégrer la dimension «Trame Verte et Bleue» lors de réflexion sur la création ou le réaménagements

Mettre en valeur les portes d'entrées dans le territoire Aménager qualitativement les principaux accès au

qualité des constructions et aménagements perceptibles depuis les 'routes paysages', en particulier les routes côtières et les chaussées traversant les marais. Veiller à la qualité et à l'insertion paysagère des

document graphique.

constructions et aménagements, de publicité, et de maintien ou de création de fenêtre paysagère.

Gérer durablement le territoire Prendre en compte les risques naturels et technologiques

éventuels constructions et aménagements sur les coteaux en périphérie des marais, en cohérence avec la Charte du Parc et le SCOT. Améliorer le traitement des limites des espaces bâtis իդիկոիկորդ proche du littoral, par exemple au niveau des campings et de la zone ostréicole.

Veiller à la qualité des entrées de bourgs et de villages

Intégrer des risques d'inondations dans la réflexion urbanistique, en particulier dans les secteurs concernés par les risques de submersion marine.

Prévoir un emplacement pour une centrale de

Promouvoir l'emploi d'essences végétales adaptées en frange des espaces urbanisés littoraux. Pérenniser la mise en valeur du Bois de Limors et des landes de Morte-Femme

rares sur le territoire de la CCSME

Maintenir le caractère naturel de la facade littorale

ouvrages de protection.

Conforter et mettre en valeur la Trame Verte et Bleue

Trame Verte et Bleue

éventuels de franchissements. Préserver les paysages sensibles et remarquables Adopter une vigilance particulière sur la nature et la

territoire, en particulier depuis la RN13. Maîtriser les abords des grands axes de communications, en termes de qualité architecturale des

իդիկորիորդ

Intégrer des dispositions dans l'aménagement et la construction permettant de limiter l'exposition aux nuisances, sonores notamment. Améliorer les performances et la qualité environnementale des réseaux Permettre le réadaptation de la station d'épuration de

Chef-du-Pont.

méthanisation